

DEVIS

- **Prestations à réaliser :**

Défense des intérêts de la Ville de Malakoff dans le cadre du contentieux initié par la société STET devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise (requête TA Cergy 231869) :

- Etude de la requête et des pièces jointes
- Etude des pièces complémentaires transmises par la ville
- Rédaction d'un projet de mémoire en défense
- Dépôt d'un mémoire en défense et des pièces jointes après validation par la ville
- Echanges avec la ville, le tribunal administratif et le conseil de la société STET

- **Honoraires :**

Il est à prévoir un volume de 20 heures de travail, au taux de 250 € HT, soit un total de 5.000 € HT (6.000 € TTC).